



---

# Schéma départemental Des services aux familles 2024-2026

Groupe de travail

Axe 2 / S'engager collectivement pour le développement de la formation et l'attractivité des métiers de la petite enfance et soutien à la parentalité

---

MARDI 27 MAI 2025 DE 14H À 17H

CAF DE LA SEINE-SAINT-DENIS - BOBIGNY

# Ordre du jour

---

1. Introduction
2. Suivi des fiches actions
3. Travail en groupe sur les actions à privilégier pour un portage collectif

---

# Tour de table



---

# 1. Introduction

Pour préparer notre travail collectif :

- Le cadre : le SDSF 2024-2026, établi à la suite des groupes de travail de 2024
- La méthodologie : modalités de mise en oeuvre des actions définies au schéma
- Les actualités récentes à retenir

# Introduction

## 1. Présentation du Schéma départemental des services aux familles

Le SDSF est accessible ici : [SDSF](#)

### Objectifs :

- Évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles
- Définir un plan d'actions

Le 1<sup>er</sup> SDSF est élaboré pour la période 2024-2026 ; les suivants le seront pour 6 ans.



# Introduction

---

## 1. Présentation du Schéma départemental des services aux familles

Il inclut :

- Un diagnostic territorialisé de l'offre et des besoins d'accueil du jeune enfant, de soutien à la parentalité et de formation professionnelle initiale et continue des professionnels de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité ;
- Un plan d'actions départemental organisant le maintien, le développement, la diversification, la complémentarité et la coordination de l'offre d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité. **Ce plan d'action est agile et révisable annuellement afin d'intégrer de nouvelles priorités territoriales et nationales ;**
- Une synthèse d'indicateurs communs à tous les départements.

# Introduction

## 1. Présentation du Schéma départemental des services aux familles

<b>AXE 1</b>	<b>AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'OFFRE PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ DANS UNE LOGIQUE DE RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL</b>
FICHE	1.1
ACTION	POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION, AU MAINTIEN, AU DÉVELOPPEMENT DES EAJE ET VEILLER À LEUR QUALITÉ D'ACCUEIL
PRIORITÉS IDENTIFIÉES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les porteurs de projets à toutes les étapes du parcours de création d'EAJE</li> <li>• Impulser l'implantation de nouveaux EAJE dans les territoires non ou peu couverts, par une démarche pro-active dans le domaine de l'aménagement et de l'immobilier</li> <li>• Accompagner les gestionnaires EAJE dans la mise en œuvre d'une qualité sociale et éducative, et dans le fonctionnement courant de l'établissement (gestion, optimisation de l'occupation, FSU)</li> <li>• Mettre en œuvre un plan départemental de contrôle des EAJE, afin de garantir la qualité d'accueil et la sécurité des enfants –, présenté chaque année en séance plénière du CDSF</li> <li>• Mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés autour de leviers permettant de prévenir la destruction de places et de soutenir l'offre existante en accueil collectif, par l'optimisation des fonctionnements, notamment des taux d'occupation</li> </ul>
PILOTE DE LA FICHE	Caf
ACTEURS PRINCIPAUX	Communes, Conseil départemental (PMI notamment), Gestionnaires
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et destructions de places d'accueil</li> <li>• Taux d'occupation</li> <li>• Taux de couverture collectif</li> <li>• Réalisation du plan de contrôle coordonné</li> </ul>
QUELQUES ACTIONS CLÉS ISSUES DU RÉFÉRENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement au montage financier de l'établissement dans un objectif d'optimisation des financements</li> <li>• Mobilisation des bailleurs et collectivités (bailleurs sociaux, bailleurs d'Etat, promoteurs privés...) pour identifier des leviers immobiliers et faciliter l'implantation de nouveaux EAJE</li> <li>• Information régulière sur l'ensemble des financements des institutions et leur évolution : de la CAF (bonus, financements d'investissement et de fonctionnement, appels à projets), du CD, de la Région, des villes, des fonds européens</li> <li>• Ouverture à l'expérimentation et à l'innovation dans les modèles d'EAJE (hybridation, mutualisation...)</li> <li>• Harmonisation des contrôles PMI, en se basant sur le nouveau guide et référentiel qualité</li> <li>• Mise en place des modalités de repérage des structures en difficulté, en circualrisant l'information avec les partenaires concernés dans le cadre d'une stratégie d'accompagnement transversal et mise en place de conférences des financeurs pour une étude en commun des situations</li> </ul>
	

Le plan d'action est structuré en 5 axes stratégiques, déclinées en fiches reprenant :

- Priorités identifiées
- Acteurs concernés
- Indicateurs
- Des actions clés issues du référentiel construit à la suite des groupes de travail réunis en 2024

# Introduction

---

## 2. Méthodologie de déploiement des actions

- **Les actions du SDSF sont déployées par les membres du comité** en cohérence avec leurs missions propres. Elles peuvent relever de politiques générales ou d'expérimentations
- **Des groupes de travail thématiques** peuvent porter des actions propres qui permettent la mobilisation de plusieurs acteurs concernés.
- Ces groupes de travail sont définis par axe et contribuent également au suivi des actions menées. Ils sont coanimés avec un partenaire.

# Introduction

---

## 2. Méthodologie de déploiement des actions

**Fonctionnement des groupes de travail** (cf. Règlement intérieur du CDSF) :

- Modalités de fonctionnement
  - 2 à 3 réunions par an
  - Espace de suivi/portage d'actions collectives
  - Partage de productions, restitution annuelle auprès du CDSF

- Temporalité

Le SDSF se terminant en 2026, en lien avec les élections municipales, il convient d'envisager initialement un calendrier sur 1 an.

- Composition :

Les membres du CDSF ou leurs délégués, des volontaires, et sur invitation, les personnes/organismes incontournables pour le domaine concerné.

# Introduction

---

## 3. Actualités nationales

L'actualité politique a bousculé la temporalité initialement prévue :

- Pour le SDSF (validation en mai et signature officielle début 2025)
- Pour la mise en œuvre du SPPE (parution du décret sur les schémas communaux en mars 2025 et sur le contrôle en avril 2025).
- Attente de décrets essentiels : modalités compensatoires pour les nouvelles compétences des communes, mise en œuvre du CMG emploi direct ...
- Attente des référentiels structurants, rapport et guides : référentiel qualité d'accueil, annoncé depuis plusieurs mois ; rapport IGAS sur l'accueil individuel ; guide de contrôle à l'attention des services PMI ; guide Mam ; référentiel RPE...

# Introduction

---

## 3. Actualités nationales sur l'attractivité des métiers et formations

### Rémunération

- Revalorisation salariale en cours avec la mise en œuvre du bonus attractivité et l'extension du Ségur à certains services aux familles
- Accompagnement des conditions financières d'exercice des assistantes maternelles avec l'extension de garantie d'impayés et la solvabilisation accrue des familles à compter de septembre

### QVT

- Appui renforcé aux dispositifs qualité d'accueil (heures de concertations, de préparation), renforcé au niveau local par un soutien supplémentaire à l'analyse de la pratique
- Fonds dédiés à la qualité en hausse (projets, matériels, rénovations)

# Introduction

---

## 3. Actualités nationales sur l'attractivité des métiers et formations

### Métiers

- Travail en cours Filière petite enfance – Titre professionnel de niveau 4 – piloté par le Ministère du Travail, délégué à l'AFPA, dans le but de disposer d'un diplôme à dominante éducative, en complémentarité de l'approche sanitaire de la formation des auxiliaires de puériculture.
- Campagne nationale de valorisation des métiers de la petite enfance et du prendre soin

### Diagnostics

- Etude de la CNAF sur les besoins en personnel dans les EAJE – actualisation de l'étude de 2022 – publication attendue été 2025 avec déclinaison locale

# 2. Suivi des actions

---

Pour :

- Partager un suivi en commun des avancées : recensement des actions menées au niveau local, qu'elles soient impulsées ou non dans le cadre du SDSF
- Faire connaître et valoriser les projets menés auprès de tous les acteurs

*Un tableau complet sera partagé et accessible à tous pour ajouter, valoriser des actions auprès du comité plénier*

## Suivi des actions

---

*Fiche 2.1 : Articuler les stratégies territoriales aux évolutions nationales concernant les métiers de la petite enfance*

### Objectifs :

- Inscrire l'action départementale sur la filière métier petite enfance dans les instances nationales, régionales et territoriales
- Construire la coopération entre les acteurs de la petite enfance et de l'insertion emploi-formation
- Développer des outils transversaux et mutualisés pour rendre visibles l'offre de formation et les opportunités d'emploi, en lien avec le groupe de travail « prendre soin des autres – filière petite enfance »
- Réaliser un diagnostic départemental des besoins d'emploi dans la petite enfance, en lien avec le groupe de travail « prendre soin des autres – filière petite enfance »

## Suivi des actions

### Fiche 2.1 Zoom sur quelques actions

Actions	Pilote	Etat d'avancement
Articulation entre le CDSF et le comité de pilotage filière "prendre soin des autres – petite enfance"	DRIEETS, CD, France Travail, CAF	<i>Point sur la feuille de route filière petite enfance</i> <i>Contributeur :</i> <ul style="list-style-type: none"><li>- À l'articulation avec les travaux nationaux</li><li>- A la coopération Petite enfance-Emploi -Insertion</li><li>- Au diagnostic territorial</li></ul>
Valorisation des travaux du SRFSS, notamment la cartographie de l'offre de formation sur le département	Région IdF	<i>Documents partagés par la région qui seront déposés dans l'espace commun au groupe</i>

# Présentation de la feuille de route Petite Enfance

---

## Structuration de la feuille de route

### 8 THÉMATIQUES

Gouvernance et  
comitologie

Observatoire et  
diagnostic  
territorial

Formation des  
prescripteurs

Relation aux  
employeurs

Actions de  
sourcing des  
publics et  
découvertes  
métiers

Actions de  
recrutement

Formation des DE

Sécurisation des  
recrutements par  
la QVT

# Présentation de la feuille de route Petite Enfance

---

## Structuration de la feuille de route

### LES PROJETS PRINCIPAUX 2025

L'évènement de  
lancement de la  
feuille de route

Le diagnostic  
territorial AFPA

La mallette Petite  
Enfance

La task Force +  
Expérimentation  
qualification des  
besoins

La semaine des  
métiers de  
l'humain

La mutualisation et  
le renforcement  
des actions de  
recrutements

Le GT Formation  
avec les acteurs

Les parcours  
d'accueil adaptés à  
chaque métier  
(kit intégration)

## Suivi des actions

---

*Fiche 2.1 Compléments en séance*



*Un tableau complet sera partagé et accessible à tous pour ajouts et valorisation des actions auprès du comité plénier*

## Suivi des actions

---

### *Fiche 2.2 : Susciter les vocations*

#### **Objectifs :**

- Présenter les métiers de la petite enfance (en recentrant sur le développement et l'épanouissement du jeune enfant), aux professionnelles de l'orientation, pour une meilleure coopération en amont avec les centres de formation et les potentiels recruteurs
- Promouvoir les métiers de la petite enfance auprès des élèves et des potentiels candidates

## Suivi des actions

### *Fiche 2.2 : Zoom sur quelques actions*

Actions	Pilote	Etat d'avancement
<p>Développement de la connaissance métier dans les forums emploi/insertion/ formation à travers des témoignages, des ateliers et des mises en situation/ immersions</p>	<p>EPT Est Ensemble</p>	<p>Actions de sensibilisation aux métiers de la petite enfance dans les bibliothèques lors du Mois de la petite enfance d'Est-Ensemble Mobilisation de l'EPT, des villes, du CD Villes de Noisy-le-Sec, Bobigny et Montreuil.</p> <p>Présentations métiers : services petite enfance des 3 Villes, PIPEP, circonscriptions PMI, ASE, service crèches départementales</p>

## Suivi des actions

---

*Fiche 2.2 Compléments en séance*



*Un tableau complet sera partagé et accessible à tous pour ajouts et valorisation des actions auprès du comité plénier*

## Suivi des actions

*Fiche 2.3 : Soutenir la formation initiale et continue aux métiers de la petite enfance et renforcer l'attractivité des métiers auprès des professionnel.les*

### Objectifs :

- Contribuer à la montée en compétences des CAP AEPE afin de répondre aux attentes des employeurs et aux exigences de la qualité de l'accueil de l'enfant
- Développer l'apprentissage et les stages pour les métiers de la petite enfance pour tous les employeurs
- Accompagner les professionnel.les les moins diplômés par la formation, le tutorat et la VAE, ainsi que l'évolution professionnelle de tous métiers
- Développer des formes alternatives d'actualisation des connaissances pour tous les professionnel.les petite enfance
- Améliorer les conditions salariales et la qualité de vie et conditions au travail (QVCT)
- Développer et rendre accessible l'analyse de pratiques pour tous les professionnel.les
- Faciliter l'accès à la formation et la participation active à des travaux collectifs et à des engagements associatifs

## Suivi des actions

### Fiche 2.3 : Zoom sur quelques actions

Actions	Pilote	Etat d'avancement
Accompagnement à la prise de poste des CAP AEPE à travers des formations, des tutorats, des groupes d'analyse de pratiques	Gestionnaires EAJE	Service des crèches départementales : <ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagnement à la VAE (CAP -&gt; AP)</li><li>- Consolidation des compétences des CAP AEPE et des AP débutant.e.s à travers une formation dédiée, partagée avec quelques villes</li></ul>
Améliorer les conditions au travail, développer et rendre accessible l'analyse de pratiques pour tous les professionnel·les	Caf	A compter de 2024, <ul style="list-style-type: none"><li>-En complément du recours au FME pour les MAM, fonds locaux en investissement moins conditionnés</li><li>-Aide locale spécifique à l'analyse de la pratique pour les acteurs petite enfance hors RPE</li><li>-Aide à la formation continue (non qualifiante, non certifiante après recours au droit commun)</li></ul>

## Suivi des actions

---

*Fiche 2.3 Compléments en séance*



*Un tableau complet sera partagé et accessible à tous pour ajouts et valorisation des actions auprès du comité plénier*

---

**Pause**



---

# **Proposition d'actions collectives**

## Propositions d'action(s) à porter collectivement

---

- Accompagnement à l'animation managériale dans une optique de fidélisation des professionnelles ou appui à la prise de poste des CAP AEPE à travers des formations, des tutorats, des groupes d'analyse de pratiques : échanges d'expériences, capitalisation
- Groupe d'appui petite enfance mobilisable dans le déploiement de la feuille de route départementale pilotée par la DRIEETS "Prendre soin des autres – petite enfance" : actions en cours "étude de préfiguration d'une plateforme RH" par l'Acepp, Malette métiers, Forum métiers de la petite enfance en mars 2026 ...
- Propositions du groupe ?

## Propositions d'action(s) à porter collectivement

---

### Travail en sous-groupes pour chaque action

#### Objectifs :

- Valider l'action à porter et ses contours
- Préciser les attendus et l'engagement pour les membres du groupe
- Premier échange sur les modalités de travail
- Identifier les acteurs manquants à solliciter autour de la table
- Préciser le cas échéant le livrable à produire
- Etablir la date de la première réunion du groupe à la rentrée

---

**A suivre ...**

**Prochain rendez-vous**



---

**Merci à toutes et à tous  
pour votre participation**